

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT

N° Spécial 24 Août 2022

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DRIHL du 24 août 2022 SOMMAIRE

| Arrêté | Date | DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT | Page |
|------------------------------------|------------|---|------|
| DRIHL/UDHL 92/SHRU N°2022-71 | 23.08.2022 | Arrêté portant délégation des fonctions de commissaire du Gouvernement au sein des conseils d'administration des offices publics de l'habitat des Hauts-de-Seine. | 3 |

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT

Arrêté n° 2022-71 du 23 août 2022 portant délégation des fonctions de commissaire du Gouvernement au sein des conseils d'administration des offices publics de l'habitat des Hauts-de-Seine

LE PRÉFET DES HAUTS-DE SEINE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L 421-8 et R.421-21;

Vu l'ordonnance n°2007-137 du 1^{er} février 2007 relative aux offices publics de l'habitat ;

 \mathbf{Vu} le décret n°2008-566 du 18 juin 2008 relatif à l'administration des offices publics de l'habitat;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de monsieur Laurent HOTTIAUX en qualité de préfet des Hauts-de-Seine ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de madame Anne CLERC en qualité de préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet des Hauts-de-Seine ;

Vu le décret du 15 avril 2022 portant nomination de monsieur Pascal GAUCI, sous-préfet, en qualité de secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

Vu l'arrêté du ministériel du 22 janvier 2021 portant nomination de madame Stéphanne REVERRE-GUEPRATTE, inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale, dans les fonctions de directrice régionale et interdépartementale adjointe de l'hébergement et du logement d'Île-de-France, directrice de l'unité départementale des Hauts-de-Seine;

Considérant l'intérêt d'assurer la présence de l'État au sein des conseils d'administration des offices publics de l'habitat ayant leur siège social dans les Hauts-de-Seine ;

ARRÊTE:

ARTICLE 1er

Délégation est donnée à monsieur Pascal GAUCI, sous-préfet en qualité de secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine, et à madame Anne CLERC, préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet des Hauts-de-Seine, aux fins d'assurer les fonctions de commissaire du Gouvernement au sein du conseil d'administration des offices publics de l'habitat ayant leur siège social dans les Hauts-de-Seine.

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Pascal GAUCI ou de madame Anne CLERC, cette délégation est consentie à madame Stéphanne REVERRE-GUEPRATTE, directrice régionale et interdépartementale adjointe de l'hébergement et du logement d'Île-de-

France, directrice de l'unité départementale des Hauts-de-Seine, ou à son représentant, en cas d'absence ou d'empêchement.

ARTICLE 2

L'arrêté préfectoral n°2018-28 du 18 juin 2018 portant délégation des fonctions de commissaire du Gouvernement au sein des conseils d'administration des offices publics de l'habitat des Hauts-de-Seine, est abrogé.

ARTICLE 3

Le secrétaire général de la préfecture, la préfète déléguée pour l'égalité des chances et la directrice de l'unité territoriale de l'hébergement et du logement des Hauts-de-Seine sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Nanterre, le 23 août 2022

Le préfet,

Signé

Laurent HOTTIAUX

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise 2 – 4 boulevard de l'Hautil, BP 30322, 95027 Cergy-Pontoise Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

\mathbf{DU}

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial Pôle de Coordination Interministérielle

> 167/177, Avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture adresse Internet :

http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/

Directeur de la publication :

Laurent HOTTIAUX

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex Courriel: <u>courrier@hauts-de-seine.gouv.fr</u> Standard: 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21 Adresse Internet: http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/